



RNS CERGY 2020

APPEL D'OFFRE RESTAURATION OU BUVETTE



Dossier de demande de mise à disposition d'espace pour prestation
de buvette ou restauration à la RNS CERGY 2020

restauration@rns-cen.com

Demande de mise à disposition d'espace buvette ou restauration à la RNS 2020

Le Comité Exécutif National (CEN) organise tous les ans la Rencontre Nationale Sportive et culturelle des originaires et des amis de Madagascar en Europe (RNS). Cette année nous allons ensemble célébrer la **45^{ème} édition qui se déroulera samedi 11, dimanche 12 et lundi 13 avril 2020 à Cergy**

Le CEN, Maître d'Ouvrage de la manifestation, souhaite proposer des spécialités gastronomiques malgaches aux participants de la RNS, et décide de confier la gestion de la restauration et des buvettes à des prestataires de service qui seront installés sur différents lieux d'activité de la RNS. L'attribution des emplacements se fera après une étude comparative des offres des candidats, et sera allouée au candidat ayant soumis la meilleure qualité d'offre financière, expérience et équipement.

Les Conditions générales de mise à disposition d'espace pour prestation de restauration ou buvette à la RNS 2020 définissent les conditions de location d'espaces destinés à assurer une prestation de restauration et/ou de buvette pendant la RNS 2020, et s'appliquent à toutes les prestations « Restauration ou Buvette » durant cette RNS. Chaque candidat doit en prendre connaissance et les accepter formellement lors du dépôt de sa candidature.

Le CEN offre :

- a. La mise à disposition d'un espace à proximité des activités de la RNS
- b. Une structure (8mx4m) pour les prestataires admis au Village de Madagascar, les prestataires des autres sites apporteront leurs propres tonnelles
- c. L'accès à l'eau potable pour tous les prestataires
- d. L'accès au raccordement électrique pour tous les prestataires
- e. La puissance électrique nécessaire à la bonne réalisation de la prestation au Village de Madagascar
- f. Les tables, les bancs et l'abri pour les consommateurs du Village de Madagascar
- g. Le contrôle de conformité électrique des installations des appareils fournis par ses prestataires
- h. La communication auprès du public sur ses supports médiatiques les adresses, les menus et tarifs des prestataires de restauration ou de buvette pendant la RNS
- i. L'autorisation d'occupation temporaire de l'espace public
- j. La vérification de la validité de l'attestation d'assurance du prestataire pour son activité à la RNS au plus tard le 1^{er} mars 2020
- k. La mise à disposition d'espaces avec les frais minimum de participation suivants :

Code	Frais minimum de participation	Espace mis à disposition	Activités
R1 à R5	3 900€	• 5 espaces restauration viabilisé et tente au Village de Madagascar Parvis de l'Aren'ice -Cergy du vendredi 10 avril 2020 à 16h00 au lundi 13 avril 15h00	PC des organisateurs, accueil des sportifs samedi matin, cérémonies d'ouverture et de clôture, activités culturelles, Podium, éliminatoires et finales de Foot-ball, une quarantaine de stands
R6	1 000€	• 1 buvette au Palais des sports Dimanche 12 avril 2020 de 12h00 à 22h	Finales de Basket, de Basket, de Volley, de Futsal
R7 R8	1 990€ 1 990€	2 espaces restaurateur sans tente Stade Salif Keita du samedi 11 avril 2020 à 08h00 au dimanche 12 avril 20h00	Eliminatoires Foot 1/8 de finale et 1/4 de finales, Finales Foot
B1 B2 B3 B4 B5 B6 B7 B8 B9 B10	500€ 300€ 300€ 300€ 300€ 300€ 500€ 500€ 600€ 600€	• 1 buvette par site du samedi 11 avril 2020 à 09h00 au dimanche 12 avril 15h00 tente à fournir Boulodrome Gymnase de Gency Gymnase des Chênes Gymnase de l'Axe Majeur Gymnase de la Justice Stade du Chat perché Complexe du Ponceau Gymnase du Moulin à vent Gymnase des Toulouses Gymnases des Grès et du 3 ^{ème} Millénaires	Pétanque Tennis de table Eliminatoires Basket Eliminatoires Basket Eliminatoires Basket Eliminatoires Football Tennis, Foot ball Jeunes Membres Futsal, Arts martiaux Eliminatoires Basket Eliminatoires Volley,

Modalités pratiques

Candidatez du 27 janvier au 27 février 2020

- Téléchargez sur le site www.rns-cen.com les documents à lire, à renseigner et à signer : Formulaire de demande d'espace, Conditions générales de mise à disposition, fiche technique, accord de Confidentialité
- Renvoyez en format PDF ou fichier EXCEL : le formulaire de demande d'espace rempli avec votre proposition de frais de participation, la confirmation d'acceptation des Conditions générales de mise à disposition signée, la fiche technique renseignée, l'accord de Confidentialité signée, votre attestation d'assurance couvrant votre activité à la RNS 2020. Documents complémentaire pour les candidats aux espaces R1 à R6 : copie de la carte professionnelle restauration ou traiteur et le CERFA N° 13984*03 validé par la Préfecture.

Confirmez dans les 7 jours suivants la notification de la validation de votre candidature par le CEN au plus tard le 6 mars 2020 en :

Réglant l'acompte de 60% de votre offre de frais de participation validée par le CEN pour réserver votre emplacement **et en déposant une caution en ligne correspondant à 40%** de votre offre de participation + 500€ si dégradation **par l'acceptation du lien Swikly** envoyé par le CEN.

Le dépôt de la caution se fait par une empreinte CB non encaissée. Vous ne serez pas débité du montant de la caution mais autorisez ce débit si vous êtes responsable de la détérioration des biens et/ou de l'espace mis à votre disposition, si vous ne réglez pas le solde dans les délais prévus. Le dépôt de l'empreinte de votre CB est obligatoire. En cas de désistement après la validation définitive de votre candidature, vous autorisez le débit de cet acompte..

[Pour les espaces R1 à R8 soldez sur site avant le 13 avril 2020 midi](#)

Dans la semaine suivant la RNS, une demande de paiement du solde de votre participation vous sera envoyée par Swikly pour un règlement avant le 13 avril 2020 midi. Si vous ne soldez pas à la date butoir, le CEN se verra dans l'obligation d'activer la caution préalablement déposée afin d'encaisser le solde dû.

[Pour les espaces B1 à B10 soldez en ligne avant le 31 mars 2020 minuit](#)

Une demande de paiement du solde de votre participation vous sera envoyée par Swikly pour un règlement avant le 31 mars 2020. Si vous ne soldez pas à la date butoir, le CEN se verra dans l'obligation d'activer la caution préalablement déposée afin d'encaisser le solde dû.

**Le Comité d'organisation se réserve le droit de prolonger l'appel d'offre s'il reste des lots non pourvus*

3.



Formulaire de demande

à renvoyer avant le 27 février 2020 à restauration@rns-cen.com

IDENTIFICATION RENSEIGNEZ OBLIGATOIREMENT TOUTES LES RUBRIQUES CI-APRES

Dénomination sociale _____
 Statut Société Artisan Association
 Numéro immatriculation SIRET _____ ou RNA _____
 Nom responsable 1 _____ Tel _____ Mail _____
 Nom responsable 2 _____ Tel _____ Mail _____
 Nom société d'assurance couvrant l'activité de prestataire à la RNS _____
 Numéro de la police d'assurance _____

CHOIX D'ESPACE(S) EXPRIMEZ VOTRE OU VOS CHOIX EN COCHANT DEUX CASES AU MAXIMUM ET PROPOSEZ VOTRE OU VOS OFFRES DE PARTICIPATION

Code espace	Espace mis à disposition	Montant minimum de participation	Proposition offre de participation en €
R1 à R5	<input type="checkbox"/> • 5 espaces restauration au Village de Madagascar Parking Aren'Ice	3 900€	_____
R6	<input type="checkbox"/> • 1 buvette au Palais des sports	1 000€	_____
R7	<input type="checkbox"/> • 1 espace restauration Stades Salif Keita	1 990€	_____
R8	<input type="checkbox"/> • 1 espace restauration Stades Salif Keita	1 990€	_____
	• 1 buvette par site		
B1	<input type="checkbox"/> Boulodrome	500€	_____
B2	<input type="checkbox"/> Gymnase de Gency	300€	_____
B3	<input type="checkbox"/> Gymnase des Chênes	300€	_____
B4	<input type="checkbox"/> Gymnase de l'Axe Majeur	300€	_____
B5	<input type="checkbox"/> Gymnase de la Justice	300€	_____
B6	<input type="checkbox"/> Stade du Chat perché	300€	_____
B7	<input type="checkbox"/> Complexe du Ponceau	500€	_____
B8	<input type="checkbox"/> Gymnase du Moulin à vent	500€	_____
B9	<input type="checkbox"/> Gymnase des Toulouse	600€	_____
B10	<input type="checkbox"/> Gymnases des Grès et du 3 ^{ème} Millénaire	600€	_____

ENGAGEMENT CASES A COCHER OBLIGATOIREMENT POUR LA PRISE EN COMPTE DE VOTRE CANDIDATURE

- Confirme avoir pris connaissance et accepte les conditions générales de mise à disposition
- Confirme avoir pris connaissance et accepte l'accord de confidentialité
- M'engage à fournir dans les 7 jours suivants ma demande de candidature les documents demandés en format PDF ou EXCEL à restauration@rns-cen.com
- M'engage si ma candidature est retenue, à effectuer les formalités ci-après dans les 7 jours suivants la notification de la validation de ma candidature par le CEN :
- Règlement uniquement en ligne de la première tranche de 60% de mon offre de frais de participation validé par le CEN
 - Dépôt d'une caution en ligne par une empreinte CB non encaissée correspondant à 40% de mon offre de participation. Je ne serai pas débité du montant demandé mais autorise ce débit en cas de détérioration du matériel ou de l'équipement mis à ma disposition par le CEN ou de non paiement du solde de 40% de mon offre dans les délais prévus.
- M'engage à proposer un menu à 5€ (vary sy laoka + boisson sans alcool) aux membres du CNO et aux licenciés identifiés par un badge officiel.

Signature du candidat

Accord de confidentialité

à renvoyer avant le 27 février 2020 à restauration@rns-cen.com

Le CEN Comité Exécutif National et _____ représenté par _____
 Conviennent de ce qui suit

Le Soumissionnaire reconnaît et s'engage à conserver la plus stricte confidentialité de l'Information Confidentielle, et que l'Information Confidentielle ne sera ni copiée, ni reproduite en tout ou en partie de quelque manière que ce soit ni divulguée aux tiers,

Le Soumissionnaire s'engage à respecter et à faire respecter par son personnel respectif le présent Accord de Confidentialité et à ne pas révéler ou laisser à la disposition de tiers d'Information Confidentielle sans avoir obtenu l'accord préalable écrit du CEN.

Le Soumissionnaire prendra, préalablement à toute communication à son personnel, toutes les mesures utiles pour préserver la confidentialité de l'Information Confidentielle.

La responsabilité du Soumissionnaire pourra être engagée sur le fondement du présent Accord de Confidentialité dès lors que CEN apportera la preuve d'une volonté de la part du Soumissionnaire de divulguer les dites informations ou de porter atteinte aux droits de propriété de CEN des Informations Confidentielles couvertes par le présent Accord de Confidentialité et pourra donner lieu à des actions en recherche de responsabilité et à réparation du préjudice subi.

Le présent Accord de Confidentialité est régi par le droit français.

Tout litige en découlant sera de la compétence exclusive du Tribunal du demandeur.

Signature du candidat

Confirmation d'acceptation des Conditions générales de mise à disposition d'espace pour prestation de restauration ou buvette à la RNS 2020

à renvoyer avant le 27 février 2020 à restauration@rns-cen.com

Dénomination sociale _____ représenté par _____

Accepte les Conditions générales de mise à disposition d'espace pour prestation de restauration ou buvette à la RNS 2020

Signature du candidat